

**Les Restaurants du Coeur
Les Relais du Cœur de la Seine Maritime Littoral
AD 76 L**

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les Comptes Annuels

Comptes Annuels – Exercice clos le 30 Avril 2013

**Les Restaurants du Coeur
Les Relais du Coeur de la Seine Maritime Littoral
AD 76 L**

31, rue Docteur Brouardel 76620 LE HAVRE
Association Loi 1901
N° Siren : 394 171 748

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les Comptes annuels**

Comptes Annuels – Exercice clos le 30 Avril 2013

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Aux membres de l'Assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Avril 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU CŒUR DE LA SEINE MARITIME LITTORAL AD 76 L, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- Note 8, en page 10, qui expose le traitement comptable retenu en ce qui concerne le travail des bénévoles et les dons reçus en marchandises.
- Note 12, en page 10, qui décrit les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 12 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les Restaurants du Cœur
Les Relais du Cœur de la
Seine Maritime Littoral
AD 76 L
Comptes Annuels - Exercice
clos le 30 Avril 2013

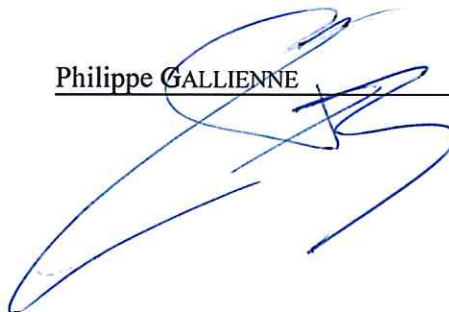
Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Le Havre, le 10 Septembre 2013

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Philippe GALLIENNE



**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

I. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013			EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	113 316.32	-66 688.49	46 627.83	31 442.67
Autres immobilisations corporelles	243 687.16	-149 541.28	94 145.88	97 919.11
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	357 003.48	-216 229.77	140 773.71	129 361.78
Immobilisations financières				
Prêts				
Dépôts et cautionnements et autres immo. fin	15 766.37		15 766.37	16 266.37
Sous-total – Immobilisations financières	15 766.37		15 766.37	16 266.37
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISE	372 769.85	-216 229.77	156 540.08	145 628.15
Stocks	3 790.00		3 790.00	
Avances et acomptes versés sur commandes s/stocks				
Créances clients (dont locataires)	3 693.06		3 693.06	5 918.18
Autres créances	42 244.96		42 244.96	60 803.55
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (comptes bancaires, livrets et caisse)	93 091.50		93 091.50	37 355.76
Charges constatées d'avances	5 973.53		5 973.53	7 768.21
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	148 793.05		148 793.05	111 845.70
TOTAL GENERAL	521 562.90	-216 229.77	305 333.13	257 473.85

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013	EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
Fonds propres		
Fonds associatifs avec et sans droit de reprise	11 158.80	11 158.80
Réserves		
Report à nouveau	-72 249.37	-83 526.55
<i>Résultat net comptable de l'exercice</i>	-31 722.92	11 277.18
Subventions d'investissement	292 992.86	221 461.02
TOTAL I – FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	200 179.37	160 370.45
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL II – PROVISIONS		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnements	5 520.02	
Fonds dédiés sur autres ressources		501.97
TOTAL III – FONDS DEDIES	5 520.02	501.97
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0.36
Emprunts et dettes financières diverses (dépôts – cautionnements reçus)		
Compte-courant de l'Association Nationale (451100 et 451200)		11 000.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 218.76	26 932.81
Dettes fiscales et sociales	25 847.48	36 403.07
Avances remboursables reçues du National (451300 et 451600)	1 478.18	1 565.65
Autres dettes (sauf 451100, 451200, 451300 et 451600)	11 378.33	20 659.54
Sous-total des dettes	63 922.75	96 561.43
Produits constatés d'avance	35 710.99	40.00
TOTAL IV – DETTES	99 633.74	96 601.43
TOTAL GENERAL	305 333.13	257 473.85

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

3. COMPTE DE RESULTAT – CHARGES

COMPTES DE RESULTAT – CHARGES (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013	EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
Achats		
Achat pour missions sociales	1 338.45	3 871.98
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	1 338.45	3 871.98
Autres achats et charges externes	339 753.76	374 264.07
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	6 505.00	4 654.69
Autres	350.01	1 059.60
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	6 855.01	5 714.29
Charges de personnel		
Rémunération brute du personnel	338 493.27	279 118.26
Charges sociales & autres charges de personnel	70 078.33	59 438.06
Sous-total – Charges de personnel	408 571.60	338 556.32
Autres Charges		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres charges	24 159.14	22 768.50
Sous-total – Autres charges	24 159.14	22 768.50
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	39 284.23	45 820.20
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Sous-total – Dotations aux amortissements et provisions	39 284.23	45 820.20
TOTAL I – CHARGES D'EXPLOITATION	819 962.19	790 995.36
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II – CHARGES FINANCIERES		
Sur opérations de gestion	1 314.41	3 551.50
Sur opérations de capital (valeur comptables des éléments immobilisés et financiers cédés)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL III – CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 314.41	3 551.50
Impôts sur les sociétés		
TOTAL IV – IMPOTS SUR LES SOCIETES		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 520.02	501.97
TOTAL V – ENGAGEMENTS A REALISER	5 520.02	501.97
TOTAL DES CHARGES (I + II + III+IV+V)	826 796.62	795 048.83
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT DE L'EXERCICE		11 277.18
TOTAL GENERAL	826 796.62	806 326.01
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges :		
Secours en nature		
Personnel Bénévole		
Total		
Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)	1 320 517.00	1 276 817.00

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

4. COMPTE DE RESULTAT – PRODUITS

COMPTES DE RESULTAT – PRODUITS (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2013	EXERCICE CLOS LE 30/04/2012
Chiffres d'affaires		
Ventes de produits finis, intermédiaires et marchandises	8 097.31	8 621.25
Ventes de travaux et études	23 236.97	4 826.80
Variation de stocks (en cours et produits finis)	3 790.00	
Prestations de services, produits des activités annexes et de gestion	49 985.17	53 584.83
Sous-total – Chiffre d'affaires	85 109.45	67 032.88
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Subventions reçues de l'Association Nationale	189 670.00	230 000.00
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Autres Subventions d'exploitation	402 177.22	332 695.43
Sous-total – Subventions d'exploitation	591 847.22	562 695.43
Cotisations		
Produits de la Générosité du Public		
Dons et mécénat non affectés	40 401.11	55 596.04
Dons et mécénat affectés	67 498.61	56 900.04
Produits des manifestations	2 047.40	4 486.70
Sous-total – Produits de la générosité du public	109 947.12	116 982.78
Produits divers de gestion		
Reprises sur provisions (et amortissements) – Transfert de charges		1 482.31
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	786 903.79	748 193.40
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	231.46	42.89
Reprises sur provisions et transfert de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II – PRODUITS FINANCIERS	231.46	42.89
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations de capital	4 500.32	26 895.09
Quote-Part des subventions d'équipement imputée au résultat de l'exercice	2 936.16	9 384.63
Reprises sur provisions pour risques et charges + Transferts de charges		
TOTAL III – PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 436.48	36 279.72
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	501.97	21 810.00
TOTAL IV – REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES	501.97	21 810.00
TOTAL PRODUITS (I + II + III+IV)	795 073.70	806 326.01
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT DE L'EXERCICE	31 722.92	
TOTAL GENERAL	826 796.62	806 326.01
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits :		
Dons en nature		
Bénévolat		
Total		
Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)	1 320 517.00	1 276 817.00

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

5. FAITS MAJEURS, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Faits Majeurs

La diminution des immobilisations due à la sortie de plusieurs immos mis au rebut.
Nous avons une hausse de 25% de la masse salariale qui est due à l'embauche d'un coordinateur pour l'ACI (à partir de septembre).

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL (AD76L)

b. Règles et Méthodes Comptables

1. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment le règlement n° 99-01, adopté le 16 février 1999 par le Comité de réglementation comptable (CRC), relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations, et les règlements CRC suivants :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2008-12 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En outre, il est fait application pour l'établissement de ces comptes des recommandations en matière d'information financière du Comité de la Charte dont est membre l'Association Nationale des Restaurants du Cœur à laquelle nous sommes liés par un contrat d'agrément formalisé.

2. Modification de présentation du compte de résultat

Cette année, la présentation du bilan et du compte de résultat a été partiellement remaniée et simplifiée pour en faciliter la lecture, essentiellement au niveau de la présentation des subventions figurant au compte de résultat. Aussi, afin de permettre la comparaison avec l'exercice précédent, le tableau ci-dessous reprend les subventions de l'exercice selon la même présentation que l'année passée :

Subventions	Au 30/04/13	Au 30/04/12
Subventions reçues de l'ASP sur contrats aidés	252 348.86	206 140.62
Subventions reçues de l'ASP sur remboursement de formations		
Autres subventions sur rémunération	8 516.40	
Sous-total 1 - 1 – Subventions sur rémunérations et formations	260 865.26	206 140.62
Subventions reçues de l'Etat	16 111.00	10 068.00
Subventions reçues de la région		
Subventions reçues du département	80 321.29	70 775.00
Subventions reçues des municipalités et des communautés urbaines et autres organismes	39 576.67	29 611.81
Sous-total 1 - 2 – Subventions des organismes publics	136 008.96	110 454.81
Allocations logement temporaire (A L T)		
Allocations personnalisées au logement (A P L) (A L)		
Subventions Fonds Solidarité Logement (F S L)		
Subventions Fonds Social (F S)		
Sous-total 1 - 3 – Subventions liées au logement		
Contributions reçues du NATIONAL (hors vacances, cinéma...)	174 000.00	230 000.00
Subventions reçues sur opération vacances (y compris ANCV)	19 973.00	16 100.00
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Autres Subventions	1 000.00	
Sous-total 1 - 4 – Subventions diverses	194 973.00	246 100.00
Sous-total – Subventions d'exploitation	591 847.22	562 695.43

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL (AD76L)

3. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algéco, Mobilhome, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

4. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire du portefeuille est calculée selon la méthode « FIFO ». Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7. Subventions

7.1 Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis

Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fond dédié.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention reçue ou attribuée.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL (AD76L)

7.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte « subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables » et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

8. Autres ressources

Dans la mesure où l'association ne dispose pas d'une information quantifiable et valorisable sur les contributions volontaires significatives obtenues, ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables, l'association n'a pas opté pour leur inscription en comptabilité.

Ainsi :

Le travail bénévole ne peut être valorisé en considération de la difficulté qu'il y aurait à déterminer les journées consacrées à l'action des Restaurants du Cœur pour chaque personne.

Les dons reçus en marchandises ne peuvent faire l'objet d'une évaluation suffisamment précise et ne figurent pas dans les comptes de l'association.

9. Événements postérieurs à la clôture

Néant

10. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2012/2013 s'élèvent à 4 766.06 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

11. Autres informations

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'association nationale des restaurants du cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

« En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent à ce titre ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent à ce titre ni rémunération, ni avantage en nature. »

12. Compte d'Emploi des Ressources

Le compte d'emploi annuel des ressources présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL (AD76L)

Le compte d'emploi annuel des ressources est structuré de la façon suivante :

Les colonnes 1 et 2 constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du compte d'emploi annuel des ressources est égal au total des débits et des crédits du compte de résultat.

Les colonnes 3 et 4 du tableau ont pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois et d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des campagnes antérieures.

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale seront considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée doivent être inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc).

Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont: les dons des particuliers ou d'entreprises ainsi que les produits des manifestations.

Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'association départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'association départementale ont un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat sera imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles suivent l'affectation du bénévole selon sa fonction.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL (AD76L)

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public. Toutefois l'acquisition d'une immobilisation par un don peut parfois se produire (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), la distinction sur les lignes T5 et T5 bis ne peut être effectuée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Pour les Associations Départementales possédant un stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, celui-ci sera imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction du stock à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant des dons issus de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il reste un stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, il sera utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL (AD76L)

6. Bilan Actif: IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2012	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2013
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Rénovations, réhabilitations immobilières					
Agencements, installations, aménagements et autres immob.	201 094.20	17 751.87	21 795.92		197 050.15
Matériel de transport (transpalettes...)	145 830.94		135 534.19		10 296.75
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	29 521.52		753.60		28 767.92
Installations à caractère spécifique, chambres froides et matériel frigorifique	149 243.14	25 371.95	61 298.77		113 316.32
Matériel de jardins et cheptel					
Matériel ateliers et cuisine		7 572.34			7 572.34
Terrains et constructions en cours					
Rénovations, réhabilitations immobilière en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	525 689.80	50 696.16	219 382.48		357 003.48
Prêts					
Participations et créances rattachées à participations					
Dépôts et cautionnements versés	16 266.37		500.00		15 766.37
Autres immobilisations financières					
Immobilisations financières	16 266.37		500.00		15 766.37
Total	541 956.17	50 696.16	219 882.48		372 769.85

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2012	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2013
Amortissements des logiciels et autres Immob. Incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et autres immobilisations corporelles					
Amortis./structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Amortis./rénovations, réhabilitations immobilières					
Amortis./agencements, installations, aménagements divers et autres immob.	107 605.05	25 076.82	21 795.92		110 885.95
Amortis./matériel de transport (transpalettes...)	144 730.66	1 100.28	135 534.19		10 296.75
Amortis./matériel et mobilier (bureau et informatique)	26 191.84	1 899.96	753.60		27 338.20
Amortis./installations à caractère spécifique, chambres froides et matériel frigorifique	117 800.47	10 186.79	61 298.77		66 688.49
Amortis / matériel de jardins et cheptel					
Amortis/ matériel ateliers et cuisine		1 020.38			1 020.38
Immobilisations corporelles	396 328.02	39 284.23	219 382.48		216 229.77
Total	396 328.02	39 284.23	219 382.48		216 229.77

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

7. Bilan Actif suite : STOCKS, CREANCES ET PRODUITS A RECEVOIR

Stocks (en €)	30/04/2013			30/04/2012
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Missions Sociales	3 790.00		3 790.00	
Total	3 790.00		3 790.00	

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	15 766.37	1 100.00	14 666.37
Créances Diverses			
Total	15 766.37	1 100.00	14 666.37
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	3 693.06	3 693.06	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	522.68	522.68	
Autres créances	41 722.28	41 722.28	
Total	45 938.02	45 938.02	
Total	61 704.39	47 038.02	14 666.37

Produits à recevoir (en €)	30/04/2013 Montant Brut
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	
Clients, locataires et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	
Etat & Collectivités Publiques	24 117.95
Association Nationale	
Débiteurs et créditeurs divers	
Total	24 117.95

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

8. Bilan Actif suite : VMP, DISPONIBILITES, CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au 30/04/2013	Plus Values latentes	Moins Values latentes
SICAV				
Fonds Communs de Placement				
Total				

Disponibilités (en €)	30/04/2013 Montant Brut
Comptes sur livrets (livret A)	74 721.44
Comptes-courant	17 977.24
Caisse	355.39
Intérêts courus	37.43
Total	93 091.50

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1an et plus
Locations	3 142.26	3 142.26	
Maintenance			
Assurances	1 355.00	1 355.00	
France Télécom			
EDF – GDF			
Emprunts et Intérêts sur emprunts			
Autres Charges	1 476.27	1 476.27	
Total	5 973.53	5 973.53	

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

9. Bilan Passif : TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

Tableau de variation des provisions				
Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2012	Augmentation	Diminution	Provisions au 30/04/2013
Provisions pour risques et charges <i>(Litiges, Pénalités, Grosses réparations et autres)</i>				
Total (1)				
Provisions pour dépréciation sur immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Financières				
Stock				
Compte Client				
Autres créances				
Total (2)				
Total Général (1+2)				

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

9. Bilan Passif (suite) : FONDS ASSOCIATIFS & FONDS DEDIES

a. Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres					
Fonds propres (en €)	Montants au 30/04/2012	Augmentation	Diminution	Poste à poste	Montants au 30/04/2013
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 158.80				11 158.80
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Subventions d'investissement	221 461.02	74 468.00	2 936.16		292 992.86
Réserves					
Report à nouveau	-83 526.55	11 277.18			-72 249.37
Résultat comptable de l'exercice	11 277.18		43 000.10		-31 722.92
Total	160 370.45	85 745.18	45 936.26		200 179.37

b. Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager 30/04/2012	Utilisations	Engagements	Fonds à engager 30/04/2013
A : Sur subventions de fonctionnement			5 520.02	5 520.02
B : Sur dons manuels affectés	501.97	501.97		
Total	501.97	501.97	5 520.02	5 520.02

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

10. Bilan passif (suite) : DETTES

a. Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	25 218.76	25 218.76		
Personnel et comptes rattachés	7 869.46	7 869.46		
Dettes fiscales et sociales	17 978.02	17 978.02		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 856.51	12 856.51		
Produits perçus d'avance	35 710.99	35 710.99		
Total	99 633.74	99 633.74		

Charges à payer (en €)	30/04/2013 Montant Brut
Fournisseurs	
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir	
Personnel et comptes rattachés	7 869.46
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 231.25
Etat & Collectivités Publiques	
Débiteurs et créditeurs divers	7 732.73
Intérêts courus à payer	
Total	17 833.44

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Subventions	34 165.99	34 165.99		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance	1 545.00	1 545.00		
Total	35 710.99	35 710.99		

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

11. ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobilier, matér.bureau & informatique						
Autres						
Total						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total				

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

12. RESULTATS ANALYTIQUES

a. Tableau de ventilation du CA et résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Subventions AN.I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total Produits I+II+III	Total Charges	Résultat par activité
Distribution alimentaire, Relais	53 221.07	99 090.62	57 244.86	209 556.55	209 556.55	
Micro-crédit						
Logement et hébergement d'urgence	6 234.31	162.94	47 408.34	53 805.59	53 805.59	
Culturel, Loisir	15 670.00	80.26	6 522.30	22 272.56	22 272.56	
Illettrisme						
Accompagnement et retour à l'emploi	60 513.58	6 000.00	380 755.31	447 268.89	447 268.89	
Accompagnement aide alimentaire	74.09		501.97	576.06	576.06	
Frais de fonctionnement	50 681.47	4 613.30	3 023.80	58 318.57	90 041.49	-31 722.92
Gens de la rue et lieux de vie						
Formation	3 275.48			3 275.48	3 275.48	
Total	189 670.00	109 947.12	495 456.58	795 073.70	826 796.62	-31 722.92

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public (T1 du CER)

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0.00 €.

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

13. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

(Loi n°91-772 du 7 août 1991, art 4)

AU 30/04/2013

EMPLOIS	Emplois = Compte résultat (1)	Affectation par Emploi des ressources collectées auprès du public (3)	Formu- les	RESSOURCES	Ressources = Compte résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées (4)	Formu- les
(en €)				REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON UTILISEE EN DEBUT D'EXERCICE			T1
1- Missions Sociales	731 235.11	105 835.79	ST1	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	109 947.12	109 947.12	T2
Distribution alimentaire et relais Micro-Crédit	209 556.55	99 090.62		1.1 Dons et legs Dons manuels non affectés	40 401.11	40 401.11	
Logement et hébergement d'urgence gens de la rue	53 805.59	162.94		Dons manuels affectés	67 498.61	67 498.61	
Culturel, loisirs et illettrisme	16 752.54	80.26		Legs et autres libéralités non affectés			
Accompagnement retour à l'emploi	447 268.89	6 000.00		Legs et autres libéralités affectés			
Aides diverses	576.06	501.97		1.2 Autres produits liés à la générosité du public			
Formation des bénévoles	3 275.48			Manifestations	2 047.40	2 047.40	
2- Frais de Recherche de fonds			ST2	2- Autres fonds privés			
Frais appel à la générosité du public				3- Subventions	591 847.22		
				Union européenne			
3- Frais activité Enfoirés				Etat français	16 111.00		
				Collectivités territoriales	119 897.96		
4- Frais de fonctionnement	90 041.49	4 613.30	ST3	Autres	455 838.26		
				4- Autres produits	92 777.39		
				Produits de l'activité "enfoirés"			
				Autres produits	92 777.39		
		110 449.09	T3=ST1+S T2+ST3				
I- TOTAL DES EEMPL EXERCICE INSCRITS AU CPT RESULTAT	821 276.60			I-TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE .INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	794 571.73		
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS				II- REPRISES DE PROVISIONS			
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	5 520.02			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EX ANTERIEURS	501.97		
				IV- VARIATION DES FONDS DEDIES DE LA GP.		501.97	T4
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE				IV- INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	31 722.92		
TOTAL GENERAL	826 796.62			TOTAL GENERAL	826 796.62	110 449.09	T2+T4
V- PART DES ACQUISITIONS IMMOS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCEE PAR LA GP			T5				
VI NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOS FINANCEES PAR LA GP			T5 bis (négatif)				
VII TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP		110 449.09	T6=T3+T5 +T5bis	VII- TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP		110 449.09	T6
				SOLDE DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON UTILISEES AU COURS DE L'EXERCICE			T7= T1+T2 +T4-T6
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions Sociales							
Frais de recherche de fonds				Bénévolat			
Frais de fonctionnement et autres charges (3+4+II+III)				Dons en nature			
Total				Total			

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR SEINE MARITIME LITTORAL
(AD76L)**

14. ANNEXES

Bénévoles

Bénévoles	Nombre moyen au 30/04/2013	Nombre moyen au 30/04/2012
Bénévoles	460	660
Total	460	660

Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2013	Nombre moyen au 30/04/2012
Contrats Aidés	15.00	NA*
CDD/CDI	4.40	NA*
Total	19.40	

**Les effectifs n'étaient pas exprimés en ETP l'année précédente*

Tonnage des dons locaux alimentaires et produits d'hygiène et d'entretien

Nature	Collecte Nationale	Autres collectes (dons, ramasse...)	Total
Denrées alimentaires (en tonnes)	48.40	290.00	338.40
Produits d'Hygiène et d'entretien (en tonnes)			
Total	48.40	290.00	338.40

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisées

CHARGES	EMPLOIS
826 796.62	826 796.62

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
795 073.70	795 073.70

Rémunération :

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général. Tous les trois sont bénévoles et ne perçoivent ni rémunération ni avantage en nature.

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme

Le Président de l'association

Le Trésorier de l'association

Le Commissaire aux comptes

Edité le 27/08/13

Page 22